

Communauté de Communes
du Canton de Montdidier



RAPPORT

D'ACTIVITÉS

2007



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
du Canton de Montdidier



AVANT PROPOS

Le présent rapport d'activité de la Communauté de Communes du Canton de Montdidier est établi pour l'année 2007, en application de l'article L.5211-39 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

Il doit faire l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal de chaque commune membre de la communauté, au cours d'une séance publique où les délégués de la commune au conseil de la communauté sont entendus.

Le Président de la Communauté de Communes peut être entendu par le conseil municipal de chaque commune membre, à sa demande ou à la demande du conseil municipal.

Les délégués de la commune au conseil communautaire doivent rendre compte au moins deux fois par an de l'activité de la communauté au conseil municipal.

SOMMAIRE

• Avant propos.....	Page 2
• Sommaire.....	Page 3
• Edito du Président.....	Page 4
• Territoire.....	Page 5
• Instances communautaires.....	Page 6
• Compétences.....	Page 7
• Réalisations 2007 :	
+ logement cadre de vie.....	Page 8
+ assainissement– voirie.....	Page 9 à 12
+ environnement.....	Page 13 à 16
+ activités socio-culturelles et sportives.....	Page 17 à 19
+ ctivités sociales—insertions.....	Page 20 à 22
+ autres activités statutaires.....	Page 23 à 25
• Moyens financiers.....	Page 26 à 28
• Compte administratif.....	Page 29
• Moyens humains et techniques.....	Page 30

EDITO DU PRESIDENT

L'année 2007 est la dernière année d'une mandature inhabituelle puisque de 7 ans. Cette période 2001/2007 aura aussi, était celle des 7 premières années d'existence de la communauté de communes. Les politiques communautaires ont toutes eu la même perspective : assurer un meilleur service aux habitants.

Cette volonté s'est traduite dans les diverses concrétisations des compétences. Si les travaux de voiries constituent les principaux investissements, ils ont permis, enfin, la réalisation de la pénétrante permettant l'accès au parking de transports scolaires. L'action en faveur de l'environnement s'est développée avec la mise en place du tri sélectif et du compostage. Du côté des activités culturelles une action novatrice pour les jeunes du territoire a vu le jour. La compétence logement a, pour elle, permis le lancement d'une O.P.A.H. Il ne s'agit là que d'un pêle mêle très succinct des principaux travaux des élus communautaires.

Durant cette période, la loi du 13.08.2004 « libertés et responsabilités locales » est venue imposer la définition de l'intérêt communautaire. La modification institutionnelle qui a suivie pour la communauté de communes a été guidée par l'ensemble des élus, dans le souci de maîtriser les dépenses publiques, de donner de l'attractivité au territoire et de la qualité de vie à nos concitoyens.

Tous les projets menés pendant ces années l'auront été sans modification de la pression fiscale. Ce rapport vous présente l'importante activité de la collectivité pour 2007 et la mise en œuvre des nouvelles compétences.

A l'origine, perçue comme venant compliquer le paysage administratif, la communauté de communes est devenue incontournable grâce au travail de l'ensemble des conseillers communautaires. La prochaine mandature permettra la poursuite des actions entreprises et le développement de nouvelles.



TERRITOIRE

34 COMMUNES—12 257 HABITANTS (Rec.1999)
214 km2 - 4 745 foyers



COMMUNES

ANDECHY
ASSAINVILLERS
AYENCOURT le MONCHEL
BECQUIGNY
BOUILLANCOURT
BOUSSICOURT
BUS la MESIERE
CANTIGNY
LE CARDONNOIS
COURTEMANCHE
DAVENESCOURT
ERCHES
ETELFAY
FAVEROLLES
FESCAMP
FIGNIERES
FONTAINE sous MONTDIDIER
GRATIBUS
GRIVILLERS
GUERBIGNY
HARGICOURT
LABOISSIERE
LIGNIERES les ROYE
MALPART
MARESMONTIERS
MARQUIVILLERS
MESNIL ST GEORGES
MONTDIDIER
PIENNES ONVILLERS
REMAUGIES
ROLLOT
RUBESCOURT
VILLERS TOURNELLE
WARSY

MAIRES

Jean ALLUARD
Maryvonne MEERSCHMAN
Jean-Pierre GERARD
Denis SOUFFLET
Daniel POUCHAIN
Michel MAILLARD
Jean-Paul DELY
Benoît DE WEIRD
Gérard GUYON
Emile FOIREST
Jean-Claude PRADEILHES
Xavier BALZOT
Denis WARME
Jean-Michel HOF
Pascal LEFEVRE
André GELLYNCK
Dominique FIEVEZ
Gérard BRIATTE
Rémy TASSART
Michel OBERT
James CLABAULT
Xavier RIBAU COURT
Gilbert LEJUSTE
Claude BARTHE
Jacques DESCAMPS
Sonia MAINGUEUX
Christophe BLONDE
Catherine LE TYRANT
Dominique FRANCOIS
Claude LECLERC
Pierre LEVIER
Maurice DESPREZ
Jean Michel POPPE
Christophe DUMONT



INSTANCES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de Communes du Canton de Montdidier est un établissement public de coopération intercommunal (E.P.C.I.) régi par les lois sur les collectivités territoriales. Elle regroupe 34 communes dont la ville centre est Montdidier. Elle est administrée par un conseil communautaire (48 délégués titulaires et autant de suppléants) et un bureau communautaire. Le conseil règle par ses délibérations les affaires de l'E.P.C.I. Le bureau a reçu en début de mandat des délégations du conseil communautaire et prévue au C.G.C.T.. L'exécutif est constitué par le Président assisté dans sa tâche par 5 Vice Présidents.





COMPETENCES

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales dans son article 164 a imposé aux E.P.C.I. la définition de l'intérêt communautaire. Cela a engendré pour la communauté de communes une révision de ses statuts initiaux définis dans l'arrêté de création du 18.12.2000.

L'ensemble des communes membres ayant approuvé l'intérêt communautaire adopté lors conseil communautaire en date du 6 juin 2006, le Préfet de la Région Picardie et de la Somme dans son arrêté du 15 novembre 2006 a entériné les nouveaux statuts de la collectivité, les nouvelles compétences sont donc les suivantes :

Compétences obligatoires :

- actions de développement économique intéressant l'ensemble de la communauté ;
- Aménagement de l'espace.

Compétence optionnelle :

- création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives :

- Protection et mise en valeur de l'environnement
 - Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs ;
 - Participation à la réalisation d'actions spécifiques permettant des échanges culturels et sportifs intercommunaux ;
 - Politique du logement et cadre de vie ;
 - Aide sociale
 - Insertion professionnelle ;
 - Petite Enfance ;
 - Transports scolaires ;
 - Aménagement, entretien et gestion de l'immeuble loué à la Gendarmerie ;
 - Aménagement et entretien des unités psychopédagogiques de Gratibus et Andechy.
- 
-

COMPETENCE :

**LOGEMENT ET
CADRE DE VIE**

**ELU REFERENT :
1ère Vice Présidente**

Catherine LE TYRANT

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Poursuite de l'O.P.A.H. débutée en 2006 pour dynamiser la réhabilitation de logement sur le territoire
- Concours « maisons fleuries »
- Concours « illuminations de Noël »



ACTIONS 2007

L'O.P.A.H.

- Le Cabinet HD02, en charge du suivi et animation de l'O.P.A.H. a poursuivi les permanences en mairie de Montdidier tous les jeudis de 10 h à 12 h et relancé la campagne de communication.
- Malgré la campagne d'information et la fréquentation importante lors des permanences l'activité de l'O.P.A.H. est assez faible.
- Pour cette seconde année 55 dossiers ont été financés contre 20 lors de la 1ère année mais les résultats sont en deça des objectifs de départ.
- Cela est dû essentiellement aux revenus des demandeurs supérieurs au plafond, 55 contacts restés sans suite et d'autres contacts « en attente de documents ».
- Pour 2008, dernière année de l'O.P.A.H., d'autres actions seront donc envisagées pour accentuer la dynamique de réhabilitation des logements du territoire.

LE CONCOURS « MAISONS FLEURIES »

- 8 communes ont participé au concours des maisons fleuries. Les lauréats désignés par les communes ont donc pu bénéficier d'un bon d'achat de 100 € financé par la communauté de communes. (Andechy, Davenescourt, Gratibus, Mesnil St Georges, Montdidier, Remaugies, Rubescourt, Villers Tournelle).

LE CONCOURS « ILLUMINATIONS DE NOEL »

- 17 communes ont participé au concours illuminations de Noël. Les lauréats désignés par les communes ont donc pu bénéficier du bon d'achat de 100 € financé par la communauté de communes. (Andechy, Assainvillers, Becquigny, Bus la Mézière, Cantigny, Le Cardonnois, Etelfay, Fescamps, Gratibus, Lignières les Roye, Maresmontiers, Mesnil St Georges, Montdidier, Remaugies, Rollot, Rubescourt, Villers Tournelle).

COMPÉTENCE :

**ASSAINISSEMENT ET
VOIRIE**

**ELU REFERENT :
2ème VICE PRÉSIDENT**

Pascal LEFEVRE

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Création du S.P.A.N.C.
- Bassin Versant Assainisseurs (phase travaux)
- Fauchage, entretien des voiries
- Travaux de Voiries et Enduits Superficiels
sur voiries communales et intercommunales



ACTIONS 2007

LE S.P.A.N.C.

- Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est une nouvelle compétence transférée par les communes à la communauté de communes figurant dans les statuts du 15.11.2006.
- Ce service est chargé de la vérification technique de la conception et de l'implantation, de la bonne exécution des ouvrages pour les installations nouvelles et réhabilitées et du contrôle diagnostic des installations d'assainissement non collectif. Suite à un appel d'offres, la mission a été confiée pour 8 ans à la SAUR.
- Etant donné l'importance du nombre de communes à contrôler le territoire a été divisé en 4 secteurs. En 2007 et jusqu'au début 2008, les communes d'Erches, Andechy, Warsy, Guerbigny, Marquivillers, Becquigny, Lignières les Roye, Etefay et Laboissière en Santerre ont été contrôlées.
- Le bilan des contrôles du secteur 1 :
 - - nombre de contrôles réalisés : 471
 - - avis sur les contrôles : 35 favorables (7.43 %)
 - 118 favorables sous réserve (25.05 %)
 - 318 défavorables (67.52 %).
- Les contrôles du secteur 1 s'achèveront début 2008 étant donné le démarrage du S.P.A.N.C.

COMPETENCE :

**ASSAINISSEMENT ET
VOIRIE**

**ELU REFERENT :
2ème VICE PRÉSIDENT**

Pascal LEFEVRE

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Création du S.P.A.N.C.
- Bassin Versant Assainvillers (phase travaux)
- Fauchage, entretien des voiries
- Travaux de Voiries et Enduits Superficiels
sur voiries communales et intercommunales



ACTIONS 2007

(suite)

LES TRAVAUX SUITE A L'ETUDE DES PROBLEMES HYDRAULIQUES DU BASSIN VERSANT D'ASSAINVILLERS

La Communauté de Communes a fait réaliser en 2003-2004 une étude des problèmes hydrauliques du bassin versant d'Assainvillers pour proposer des solutions techniques aux problèmes de remontées de nappes qui affectent périodiquement le bassin versant commun aux communes d'Assainvillers, Piennes-Onvillers, Remaugies et Rollot.

- Début 2007 une consultation a été lancée afin de retenir un prestataire pour une mission de conduite d'opérations pour la consultation et le suivi d'un bureau d'études en vue de la réalisation du dossier d'enquête publique « loi sur l'eau », de la déclaration d'intérêt général et de la maîtrise d'œuvre des travaux envisagés sur le bassin versant d'Assainvillers. La Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt de la Somme a été retenue.
- Fin du premier trimestre 2007, SOGETI a été retenu suite à une nouvelle consultation afin d'assurer l'établissement du dossier d'enquête « loi sur l'eau » et la maîtrise d'œuvre des travaux.
- Les maires des communes concernées ont été chargés de faire signer aux propriétaires une convention relative à la mise en place et l'entretien d'ouvrages de lutte contre l'érosion et le ruissellement. Celles-ci autorisant la Communauté de Communes, Maître d'Ouvrage, à mettre en œuvre les travaux sur les différentes propriétés.
- Fin 2007, seule la commune d'Assainvillers était encore en discussion avec des propriétaires pour la signature des dernières conventions.

COMPETENCE :

**ASSAINISSEMENT ET
VOIRIE**

**ELU REFERENT :
2ème VICE PRESIDENT**

Pascal LEFEVRE

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Création du S.P.A.N.C.
- Bassin Versant Assainisseurs (phase travaux)
- Fauchage, entretien des voiries
- Travaux de Voiries et Enduits Superficiels
sur voiries communales et intercommunales



ACTIONS 2007

(suite)

TRAVAUX DE VOIRIES ET ENDUITS SUPERFICIELS
SUR VOIRIES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

- Etant donné les nouveaux statuts, la communauté de communes ne peut plus réaliser de travaux sur voiries communales sans que préalablement les communes aient délibéré pour mettre à disposition de l'E.P.C.I. leurs voiries concernées par les travaux. De même, pour permettre les travaux, les communes devront adhérer au groupement de commande de la communauté de communes.
- Le programme 2007 :
 - + enduits superficiels..... 13 064 € 09
 - + voiries communales..... 351 637 € 43
 - + voiries intercommunales..... 367 043 € 68
 - + fonds de concours versés aux communes..... 34 798 € 39
 - + Subvention du C.G. pour les voirie intercommunales..... 47 460 € 00
- Les travaux ont été mis en œuvre par la S.A. Desgrippes et réceptionnés le 30.06.08.
- Du fauchage a été effectué sur les voiries intercommunales de 19 communes pour un montant de 5 932 € 26.
- Les travaux d'entretien courant des voiries intercommunales se sont élevés à 11 538 € 53.

COMPETENCE :

**ASSAINISSEMENT ET
VOIRIE**

**ELU REFERENT :
2ème VICE PRESIDENT**

Pascal LEFEVRE

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Création du S.P.A.N.C.
- Bassin Versant Assainisseurs (phase travaux)
- Fauchage, entretien des voiries
- Travaux de Voiries et Enduits Superficiels
sur voiries communales s et intercommunales

**LA COMPETENCE
EN IMAGES**

ACTIONS 2007

(fin)



COMPÉTENCE :

**PROTECTION ET
MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**

ELU REFERENT :

Christophe TRIPLET

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

**Collecte, élimination et valorisation des
déchets des ménages et des déchets
assimilés avec maîtrise des coûts de la filière.**



ACTIONS 2007

LES ORDURES MENAGERES

- La collecte des ordures ménagères résiduelles est faite en régie par la Communauté de Communes. Le traitement de ces déchets a été confié par marché à Véolia Propreté.
- En 2007, les tonnages collectés s'élevaient à 4 028 T 38 soit 443 T 94 de moins qu'en 2006 et 336 KG/AN/HAB. Malgré cette diminution, le coût total de la collecte et du traitement des ordures ménagères a progressé de 20 412 € pour s'établir à 43.22 €/an/habitant.
- Afin d'aider le personnel de collecte dans leur tâche de refus de collecte des poubelles non triées, des post-it « refus de tri » leur ont été fournis pour qu'ils puissent signaler avec un message clair la non collecte de certaines poubelles et inciter l'administré à ne plus renouveler son erreur.

LE TRI SELECTIF

- Le marché de collecte et de traitement des déchets issus du tri sélectif avait pour terme le 31.12.2006. Après appel d'offres ouvert, le nouveau marché dédié au tri sélectif a été confié à Véolia Propreté pour les emballages ménagers, les papiers-cartons ; à Paté pour le verre et pour une durée de 5 ans.
- Les tonnages, en progression, s'élevaient à : 811 T 42 soit 103 T 62 de déchets issus du tri sélectif de plus qu'en 2006 ; 67 kg 79 ont été triés par habitant soit 15 kg 29 de plus par habitant qu'en 2006.
- Le coût du tri sélectif a été de 130 709 € 71. Pour la valorisation des matériaux issus du tri sélectif et les soutiens à la collecte sélective versés par Adelphe, la communauté de communes a perçu 103 333 € 16 de recettes. Le coût de la filière s'est élevé à 27 376 € 55 pour la collectivité soit 2 € 29 par habitant.
- Afin de limiter les erreurs de tri, une nouvelle signalétique rappelant les consignes de tri a été apposée sur l'ensemble des conteneurs des points d'apport volontaire du territoire par le chantier d'insertion.

COMPETENCE :

**PROTECTION
ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**

ELU REFERENT :

Christophe TRIPLET

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

**Collecte, élimination et valorisation des
déchets des ménages et des déchets
assimilés avec maîtrise des coûts de la filière.**



ACTIONS 2007

(suite)

LA DECHETTERIE

- Avec 3 465 T 28 les déchets collectés en déchetterie ont progressé de 636 T 96 par rapport à 2006. Cela représente 289. 52 KG/habitant.
- Le gestion de la déchetterie intercommunale a été confiée à Véolia Propreté par marché. Le coût de la collecte et du traitement a été de 285 951 € 87 soit 23 € 89/habitant.
- Fréquentation de la déchetterie : 23 153 passages.
- L'accès possible des habitants d'Erches et Andechy à la déchetterie de Roye prévu par convention établie entre le SIVOM de Roye et la communauté de communes a coûté 5 650 € 37.

LES ENCOMBRANTS RURAUX—LE DEPOT DE BOIS DE CHAUFFAGE

- 36 T 14 d'encombrants ruraux ont été collectés pour un coût de 7 078 € 15 supporté par les communes ayant souhaité être intégrée dans le planning de collecte.
- Afin de limiter les coûts et d'apporter un service supplémentaire à la population, le bois de chauffage collecté en déchetterie a été mis gracieusement à la disposition des habitants du territoire sur le site réservé rue de l'abattoir à Montdidier.

COMPETENCE :

**PROTECTION
ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**

ELU REFERENT :

Christophe TRIPLET

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

**Collecte, élimination et valorisation des
déchets des ménages et des déchets
assimilés avec maîtrise des coûts de la filière.**



ACTIONS 2007

(suite)

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

- L'opération compostage individuel lancée en 2006 a remporté un succès inattendu puisqu'en 6 mois les 400 composteurs prévus ont été livrés. 10 % des foyers ont donc été équipés. Des enquêtes de terrains, chez les détenteurs ont été menées courant 2007. 88 % des pratiquants sont très satisfaits de composter et nous indiquent qu'aussi bien le matériel que l'information étaient satisfaisants.
- Devant le succès de cette 1ère opération, les élus communautaires ont donc décidé d'engager une seconde opération avec un objectif de 400 autres composteurs. A la fin de l'année 2007, la moitié avait déjà été commandée.

LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- Afin d'accompagner la population dans le tri des déchets et d'inciter ceux qui ne trient toujours pas, même si les tonnages évoluent, la communauté de communes publie le journal du tri/lettre du compostage et le mémento du tri qui sont distribués sur tout le territoire. Une rubrique est dédiée à la problématique sur le site Internet www.cc-montdidier.com.
- Initiée en 2006 par le Vice Président, Christophe Triplet, la mise en place du tri sélectif au collège Parmentier de Montdidier s'est concrétisée sur l'ensemble du collège et une porte ouverte a eu lieu le 21.06.07 pour présenter les différentes actions aux élus et à la population.
- Devant la réussite de l'opération « champions du tri » le collège St Vincent a sollicité la communauté de communes pour qu'une action sur les déchets en partenariat avec la collectivité puisse s'engager au sein de ce collège.
- Une somme de 3 € 05 pour chaque tonne de verre collecté est provisionné sur le budget communautaire. En 2007, 1 510 € se sont ajoutés à la provision qui permettra, quand la somme totale sera suffisante, d'acheter un équipement pour l'hôpital de Montdidier.

COMPETENCE :

**PROTECTION
ET MISE EN VALEUR
DE L'ENVIRONNEMENT**

ELU REFERENT :

Christophe TRIPLET

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

Collecte, élimination et valorisation des déchets des ménages et des déchets assimilés avec maîtrise des coûts de la filière.

**LA COMPETENCE
EN IMAGES**

ACTIONS 2007



COMPETENCE :

**ACTIVITES
SOCIO-CULTURELLES
ET SPORTIVES**

ELU REFERENT :

Emile FOIREST

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Aménagement, gestion et entretien de la piscine A. GOBIN
- Actions permettant les échanges culturelles et sportifs intercommunaux



ACTIONS 2007

LA PISCINE A. GOBIN

- Depuis la refonte des statuts de la communauté de communes, il n'est plus possible de confier, comme par le passé, le fonctionnement de la piscine à la ville de Montdidier. En 2007, le fonctionnement est donc assuré par la communauté de communes et le personnel de la ville de Montdidier attaché à la structure a été transféré à l'E.P.C.I. au 01.01.2007 (10 agents : 7 maîtres nageurs et 3 agents d'entretien).
- Pour maintenir le niveau de fréquentation de la piscine, étant donné l'ouverture de nouveaux centres aquatiques proches de Montdidier (Breteuil et Moreuil), la création d'un toboggan a été décidée. L'estimation de cet équipement ludique est de 241 103 €. Le Conseil Général versera une subvention de 41 460 € et le Conseil Régional une subvention de 24 000 €.
- Des contrôles, diagnostics et travaux d'entretiens ont été réalisés pour 24 894 € 40 (portes coupe feu, plomberie WC, contrôle amiante et diagnostic sécurité incendie).
- Une réflexion sur un nouveau projet d'activités au sein de la piscine est en cours avec le Vice Président, Emile FOIREST et le personnel de la piscine. Une mise en place définitive est prévue simultanément à l'ouverture du toboggan.

OPERATION « TICKETS SPORTS »

- 482 jeunes de 12 à 16 ans se sont vu remettre deux tickets d'entrée gratuite à la piscine intercommunale A. Gobin.
- 1 164 entrées ont ainsi été distribuées.

COMPETENCE :

**ACTIVITES
SOCIO-CULTURELLES
ET SPORTIVES**

ELU REFERENT :

Emile FOIREST

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Aménagement, gestion et entretien de la piscine A. GOBIN
- Actions permettant les échanges culturelles et sportifs intercommunaux



ACTIONS 2007

(suite)

PRATIQUE ET DECOUVERTE DES SPORTS SUR LE TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

- Sous l'impulsion du Vice Président, Emile FOIREST, l'action « pratique et découverte des sports sur le territoire intercommunal », innovation communautaire de 2006, a été reconduite en 2007.
- Cette année, Familles Rurales, assure la mise en œuvre du projet d'opération défini. La collaboration active des maires pendant les 5 stages dans les communes accueillant les groupes d'enfants a permis une nouvelle fois le succès de l'opération.
- Le thème 2007 : « découverte des saveurs locales ». 150 enfants ont participé aux activités. Un événementiel auquel ont participé 80 enfants a été organisé à l'aérodrome de Fignières/Courtemanche avec la collaboration des clubs « Chiffons Volants » et « Aéroclub de Montdidier » pour une journée d'échange entre enfants des différents pôles et de découverte de activités aéronautiques.



COMPETENCE :

**ACTIVITES
SOCIO-CULTURELLES
ET SPORTIVES**

ELU REFERENT :

Emile FOIREST

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Aménagement, gestion et entretien de la piscine A. GOBIN
- Actions permettant les échanges culturelles et sportifs intercommunaux

**LA COMPETENCE
EN IMAGES**

ACTIONS 2007



COMPETENCE :

**ACTIVITES
SOCIALES -
INSERTION -
PETITE ENFANCE**

REFERENT :

René MARY

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Développement, gestion de l'aide à domicile et téléassistance
- Suivi du chantier d'insertion
- Gestion, développement du relais d'assistantes maternelles



ACTIONS 2007

AIDE A DOMICILE

- 24 aides ménagères ont contribué au maintien à domicile de 128 bénéficiaires pour un volume de 10 686 heures.
- En collaboration avec la M.S.A. de la Somme, le service a participé au bon déroulement de la Semaine Bleue d'octobre. Pendant la journée portes ouvertes à l'Ehpad le stand a permis de faire connaître les activités du service public d'aide à domicile de la collectivité. Mmes Censier et Leroy, M. Mary ont accompagné les personnes âgées à la découverte de Montdidier, du marché et de l'aquarium.

TELE ASSISTANCE

- 125 personnes âgées sur le territoire sont équipées d'un dispositif de télé assistance.

INSERTION

- 16 postes sont ouverts sur le chantier d'insertion de la communauté de communes. 5 sont réservés aux moins de 25 ans et 11 au public allocataire du RMI. L'objectif de 20 % de sorties positives a été largement dépassé en 2007. En effet, 3 jeunes et 3 RMISTES ont quitté le chantier en cours d'année pour signer un contrat de travail dans le secteur privé ou public.
- 11 communes ont bénéficié des services du chantier.

COMPÉTENCE :

**ACTIVITÉS
SOCIALES -
INSERTION -
PETITE ENFANCE**

REFERENT :

René MARY

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Développement, gestion de l'aide à domicile et téléassistance
- Suivi du chantier d'insertion
- Gestion développement du relais d'assistantes maternelles



ACTIONS 2007

(suite)

PETITE ENFANCE

- Le Relais d'assistantes maternelles est un nouveau service transféré à la communauté de communes.
- 103 assistantes maternelles sont recensées sur le territoire (51 pour Montdidier et 52 pour le reste du canton).
- Objectif : créer un environnement plus favorable aux conditions et à la qualité d'accueil des enfants chez les assistantes maternelles agréées.
- Contribuer à la professionnalisation des assistantes maternelles agréées
- Les animations : ateliers d'éveil, manuels, échanges de pratiques professionnels, préparation de projets spécifiques, des réunions d'information et des animations occasionnelles et ponctuelles programmées avec un calendrier trimestriel.
- 50 enfants ont fréquentés le relais.
- Environ une quinzaine d'assistantes maternelles participent régulièrement aux activités du relais et réunions d'information.
- Les demandes des assistantes maternelles au relais sont à 46 % sont relatives à la législation du travail.
- Pour les parents 38 % concerne le mode de garde.
- La M.S.A. et la C.R.A.M. participent au financement du relais.

COMPETENCE :

**ACTIVITES
SOCIALES -
INSERTION -
PETITE ENFANCE**

REFERENT :

René MARY

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Développement, gestion de l'aide à domicile et téléassistance
- Suivi du chantier d'insertion
- Gestion développement du relais d'assistantes maternelles

**LA COMPETENCE
EN IMAGES**

ACTIONS 2007



**AUTRES
ACTIVITES
STATUTAIRES**

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- **Transports scolaires**
- **U.P.P.**
- **Collège**
- **Les R.P.I.**
- **Gendarmerie**



ACTIONS 2007

TRANSPORTS SCOLAIRES

- En tant qu'organisateur secondaire, la communauté de communes, plus proche du terrain, veille au bon déroulement des transports scolaires, compétence du Conseil Général. Elle assure aussi, la distribution des titres de transports aux élèves de la maternelle au lycée.
- 11 accompagnatrices veillent sur les élèves de maternelle pour leur bon acheminement quotidien vers les écoles ou leur domicile.
- L'opération « respect » mise en place par le Conseil Général de la Somme a permis de faire chuter considérablement les cas d'indiscipline dans les transports. Ainsi pour l'année scolaire 2007/2008 seulement 7 avertissements ont été envoyés.

U.P.P.

- Elles permettent le maintien de la scolarisation de l'enfance en difficulté en milieu rural.
- A Andechy, un enrobé a été réalisé dans la cour de l'école et à Gratibus, la toiture a été totalement refaite. Le coût total de ces deux opérations a été de 21 727 €.



**AUTRES
ACTIVITES
STATUTAIRES**

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Transports scolaires
- U.P.P.
- Collège
- Les R.P.I.
- Gendarmerie



ACTIONS 2007

(suite)

GENDARMERIE

- Afin d'améliorer le confort de travail des militaires et de respecter l'évolution de la législation, en tant que propriétaire des locaux techniques de la caserne de gendarmerie, la communauté de communes effectue les travaux incombant au propriétaire quand elle est sollicité par la gendarmerie. En 2007, aucune travaux n'a été réalisé car aucune demande de travaux transmise.

AERODROME DE FIGNIERES/COURTEMANCHE

- En application de l'article 28 de la loi n°2004-809 du 13 août 2004 l'Etat a transféré l'aérodrome de Fignières/ Courtemanche à la communauté de communes parce que celui-ci n'était pas d'intérêt national.
- Le club des « chiffons volants » et l'aéroclub de Montdidier sont locataires des installations.
- Au titre de la location, un montant de 1 485 € a été versé à l'E.P.C.I. pour les loyers de 2007.

ZONAGE DE DEVELOPPEMENT EOLIEN

- Une Zone de Développement Eolien répond au souhait d'accueillir dans un cadre maîtrisé des installations éoliennes sur le territoire. Pour permettre la définition du Z.D.E. le cabinet ETD a été retenu suite à appel public à la concurrence. Après une synthèse de l'existant, une analyse du territoire, des scénarios d'implantation seront proposés courant 2008 aux élus communautaires.

**AUTRES
ACTIVITES
STATUTAIRES**

PROBLEMATIQUES

ET

OBJECTIFS

- Transports scolaires
- U.P.P.
- Collège
- Les R.P.I.
- Gendarmerie



ACTIONS 2007

(suite)

OFFICE DU TOURISME

- Une subvention de 37 500 € a été versée à l'office du tourisme.

COLLEGE

- Une subvention annuelle de 5 336 € a été versé au collège. Celle-ci permet de financer l'accès à la piscine, la visite de découverte du collège par les classes de CM2, des voyages d'études à l'étranger.

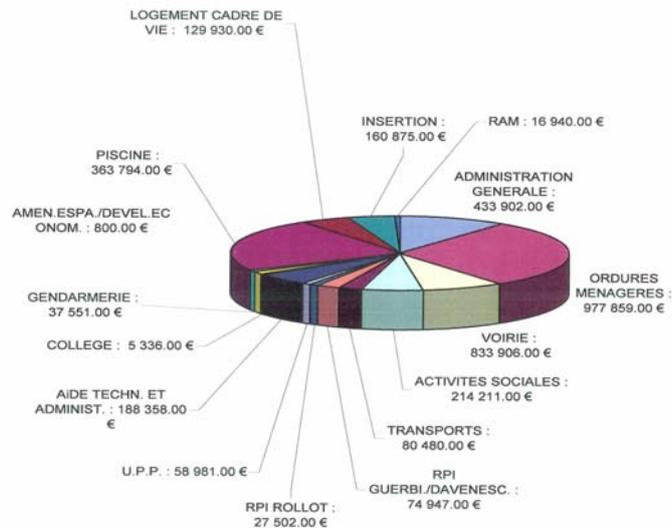
R.P.I. DAVENESCOURT/GUERBIGNY ET PIENNES-ONVILLERS/ROLLOT

- La communauté de communes assure la gestion comptable du RPI de Davenescourt/Guerbigny. Pour Piennes-Onvillers, seul le poste de l'A.T.S.E.M. figure au budget communautaire.



LES MOYENS FINANCIERS

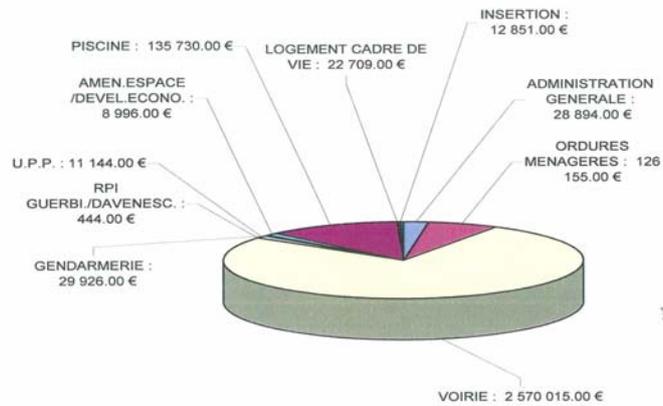
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2007



LES MOYENS FINANCIERS

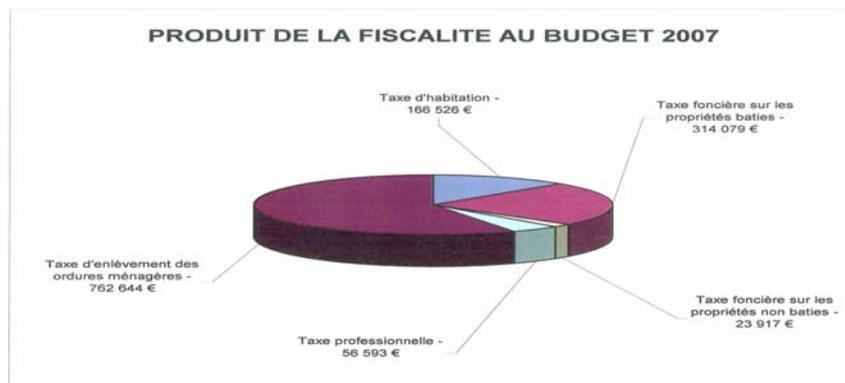
suite

BUDGET D'INVESTISSEMENT 2007



LES MOYENS FINANCIERS

suite



Le budget de la communauté de communes est alimenté en recettes essentiellement fiscales et par la D.G.F.

Cette année, les taux ont encore été maintenus au même niveau que l'année précédente et comme ce fut le cas pendant toute la mandature.

Les bases et les taux 2007 :

Taxe d'habitation : 8 953 000 € - taux : 1.86 %

Foncier bâti : 8 331 000 € – taux : 3.77 %

Foncier non bâti : 1 279 000 € – taux : 1.87 %

Taxe professionnelle : 9 946 000 € – taux : 0.569 %

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 6 591 568 € - taux : 11.57 %

La dotation générale de fonctionnement attribuée en 2007 à la communauté de communes s'est élevée à 223 956 €.

LE COMPTE ADMINISTRATIF

COMPTE ADMINISTRATIF 2007

FONCTIONNEMENT

PREVISIONS 2007		REALISATIONS 2007		RESULTAT 2007	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT	DEFICIT
3 710 684.00 €	3 710 684.00 €	2 715 717.47 €	3 656 296.53 €	940 579.06 €	- €

INVESTISSEMENT

PREVISIONS 2007		REALISATIONS 2007		RESULTAT 2007	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENT	DEFICIT
2 445 903.00 €	2 445 903.00 €	948 690.03 €	947 926.25 €	-	763.78 €

RESULTAT GLOBAL C.A. 2007

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	940 579.06 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	- €
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT	
DEFICIT D'INVESTISSEMENT	763.78 €

RESULTAT 2007	EXCEDENT	939 815.28 €
	DEFICIT	- €

LES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES

MOYENS HUMAINS

Les différents services gérés par la communauté de communes emploient 99 agents.

Statut

14 agents titulaires à temps complet
7 agents titulaires à temps non complet
46 agents non titulaires
32 agents en contrats aidés

Filière

Administrative : 12
Sociale : 34
Technique : 45
Sportive : 8

Sexe

Femmes : 51
Hommes : 48

MOYENS TECHNIQUES

LE PATRIMOINE FONCIER

Piscine intercommunale Alex GOBIN.
Locaux techniques de la caserne de gendarmerie.
Déchetterie.
Siège de la Communauté de Communes.

LES VEHICULES

Ordures ménagères : 2 camions.
Chantier d'insertion : véhicule Peugeot Expert 9 places et 1 remorque.

LE MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE

Ordinateurs : 8
Imprimantes : 6
Photocopieur : 1
Fax : 2
Sonorisation : 2



**RAPPORT D'ACTIVITE DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU CANTON DE MONTDIDIER**

Rédaction, conception,
infographie et impression
Communauté de Communes
du Canton de Montdidier

SEPTEMBRE 2008